

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 12 février 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6 et 7 février 2018

2018 V.42 Voeu relatif à la dénomination « Allée France Gall » dans le Parc Monceau (8^e)

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant la grande popularité de France Gall depuis les années 1965 où elle remporta le Grand Prix de l'Eurovision à Naples ;

Considérant que son nom est associé à une époque marquante pour la culture populaire française ;

Considérant qu'elle a vécu de nombreuses années dans le 8^{ème} arrondissement auquel elle était très attachée avec Michel Berger ;

Considérant l'attribution de la dénomination « Allée Michel Berger » en 2012 à une allée du Parc Monceau (allée Est du parc) ;

Considérant que leur vie musicale et familiale a été très liée des années 1970 à 1990, Michel Berger en tant qu'auteur et France Gall, son interprète ;

Jeanne d'Hauteserre et les élus du groupe Les Républicains et Indépendants:

Émettent le vœu:

- qu'un hommage soit rendu à France Gall en donnant son nom à une allée du Parc Monceau ou de les réunir sur une même plaque en la dénommant allée « Michel Berger France Gall », afin de réunir ce couple mythique dans ce célèbre site de Paris.